

Aviron Sport Adapté

Principes de sélection 2021

Régate Internationale de Gavirate

La Fédération Française d'Aviron et la Fédération Française du Sport Adapté, délégataire pour le public concerné, ont signé une convention de collaboration en 2020 dans une perspective de développer la pratique de l'aviron pour les sportifs en situation de handicap mental et psychique. Dans ce cadre, outre l'organisation commune de compétitions et championnats nationaux au bénéfice de ce public spécifique, il est décidé de favoriser la pratique de la compétition et l'accès au haut niveau des licenciés afin de pouvoir présenter des équipages dans la catégorie Rowing ou PR3-ID lors de compétitions internationales.

World Rowing, fédération internationale d'aviron, autorise l'organisation de compétitions dans la discipline « aviron adapté » (PR3-ID) lors des Régates Internationale de Gavirate en Italie qui se déroulent chaque année au mois de mai. Cette compétition sera la seule inscrite au calendrier international de 2021.

VIRTUS, instance internationale du sport adapté, inscrit des compétitions d'aviron, indoor et outdoor, au programme des Global Games, compétition mondiale et pluridisciplinaire qui se déroule tous les 4ans.

Dans ce contexte et afin de préparer les échéances internationales à venir, la FFA propose de déterminer des principes de sélection afin de constituer une équipe nationale pour représenter la France à Gavirate en 2021.

☞ Régate internationale de Gavirate:

En 2021, les régates de Gavirate sont programmées du 7 au 9 mai.

Le programme propose des courses en 4+ mix PR3-ID et 2x mix PR3-ID.

☞ Conditions de sélection

Les sportifs candidats à une sélection nationale devront être éligibles pour participer à cette compétition de niveau international. A cet effet, ils doivent remplir un dossier INAS/VIRTUS, aidés par leur psychologue, encadrants spécialisés et sportifs, accompagnés par une psychologue spécialisée en sport adapté.

L'accompagnement par la psychologue spécialiste du sport adapté de la FFSA est prévu dès la fin de l'année 2020. Les sportifs devront fournir les documents complémentaires qui leur seront demandés.

Ils devront également être motivés, intéressés par le projet et capables de s'entraîner au minimum 3 à 4 fois par semaine.

☞ Épreuve de sélection

Pour arrêter la sélection des sportifs en prévision de la composition du ou des équipages, la FFA tiendra compte :

- des résultats en aviron indoor et en bateau lors des championnats nationaux,
- de la capacité à ramer en équipage (pointe et couple)
- de la capacité à supporter des déplacements longs (6 jours d'affilée, sans la présence de leurs parents ni de leur entraîneur de club).

La sélection sportive prendra en compte des résultats de l'épreuve sur 2000m du Championnat de France indoor qui se déroulera le 27 janvier 2021 à distance, ainsi que des résultats des championnats de France Bateaux courts organisés à Cazaubon (Gers) les 12 et 13 mars 2021.

Au maximum, 4 hommes et 4 femmes seront retenus pour le stage de préparation durant lequel la sélection définitive sera arrêtée.

Seuls 3 hommes et 3 femmes seront sélectionnés pour participer à la régates internationale. Ils devront tous avoir obtenu l'éligibilité VIRTUS en aviron.

Recommandations :

- 1- Il est conseillé aux sportifs candidats à la sélection ou déjà sélectionnés de participer également aux différentes compétitions régionales en équipage afin de progresser techniquement et de préparer les épreuves en bateaux longs.
- 2- Il existe également des compétitions internationales VIRTUS d'aviron indoor en ligne. Des sportifs pourront être autorisés à y participer en fonction de leurs performances ergométriques et de leur investissement tout au long de l'année. Pour y participer, l'éligibilité VIRTUS est obligatoire.

☞ Stages et préparation

Les sportifs devront suivre au maximum le programme d'entraînement qui leur sera fourni.

Un stage de préparation obligatoire aura lieu du 27 au 30 avril 2021 à Vaires sur Marne.



Patrick RANVIER
Directeur Technique National